|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **LOGO 1 OFFICIEL LA CERISE A REACTION.jpg** | **MARCHE DE CREATEURS**  **NOEL 2018** | **Dimanche 02/12/2018**  **Halle centrale**  **31560 NAILLOUX** |

**CONTRAT DE PARTICIPATION**

Pour valider votre participation, vous devez nous envoyer votre dossier complet

(Documents et chèque),

**AVANT LE LUNDI 5 NOVEMBRE 2018, cachet de la poste faisant foi à l’adresse :**

**Association La cerise à réaction**

**La Mouriague 31560 Saint Léon**

**A. Conditions particulières**

Il a été convenu entre les parties sous signataires ci-après nommées Exposant et Organisateur ce qui suit :

**A1. L’Exposant**

Marque : . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Nom, Prénom : . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Adresse complète : . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Numéro de téléphone : . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Adresse mail : . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

**A2. L’Organisateur**

Association La cerise à réaction

La Mouriague 31560 Saint Léon

**A3. Nature, date et lieu de l’événement**

Marché de noël des créateurs - Exposition vente d’objets de création.

Dimanche 2 Décembre 2018 de 10h à 18h00, Halle Centrale 31560 Nailloux.

Installation des stands le dimanche 2 décembre 2018 à partir de 08h00.

Rangement le dimanche 2 décembre 2018 à partir de 18h00.

**A la fin du marché, nous demandons à chaque exposant de ranger les tables et les chaises mis à sa disposition au lieu indiqué par l’Organisateur.**

**A4. Montant et nature des prestations**

L’Organisateur demande à chaque exposant une participation aux frais d’organisation pour les frais de communication et la gestion du marché : 20 € pour un stand intérieur, à régler par chèque à l’ordre de La cerise à réaction.

**Les chèques seront mis à l’encaissement dès votre candidature retenue.**

Chaque Exposant aura à sa disposition 1 table et 1 chaise pour un stand intérieur de 2m50

**L’exposant pourra prévoir son matériel d’exposition (tables, rallonges, enrouleurs, éclairage basse tension…).**

Aucun pourcentage ne sera réclamé sur les ventes que l’exposant aura effectuées dans le cadre de la manifestation.

**B. Conditions générales**

La durée de l’événement étant déterminée dans les conditions particulières, le contrat prend fin automatiquement à la date fixée de clôture.

**Le jury de sélection est souverain et ses décisions sont sans appel.**

**B1. Annulation**

Après avoir été sélectionné, aucun remboursement ne pourra être possible.

Si la manifestation ne pouvait avoir lieu pour cas de force majeure, les montants perçus ne seront pas remboursés.

**B2. Responsabilité**

* L’Organisateur ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de pertes, de vols ou de dégradations survenus durant les heures d’ouverture et de fermeture du marché. Le matériel et les produits présentés demeurent sous l’entière responsabilité de leur propriétaire ou de l’exposant qui en à la charge.
* Il est demandé aux exposants professionnels de souscrire une assurance professionnelle couvrant la participation à des marchés en extérieur (sachez que votre assurance responsabilité civile ne couvre pas vos activités professionnelles).
* L’Organisateur décline toute responsabilité en ce qui concerne les accidents qui peuvent survenir pendant la durée du marché, y compris les manœuvres d‘installation du marché, de remballage en fin de marché ou du fait de la présence de véhicules devant le lieu de l’exposition.
* L’Exposant se doit de respecter le lieu et le matériel mis à sa disposition. En cas de dégradation majeure, l’Organisateur sera en droit de réclamer des indemnités à l’Exposant responsable.
* L’Exposant s’engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité.
* L’Exposant accepte la diffusion d’images de ses créations et portraits sur support papier ou web afin de promouvoir les marchés de créateurs.

**B3. Présentation**

* Pour le bon déroulement de son exposition, l’Exposant se doit d’être présent tout au long de la manifestation (telle que décrite dans le paragraphe A3) ou de se faire représenter par un tiers de son choix.
* Dans le cas où L’Exposant (ou son représentant) serait absent tout ou partie de l’événement, sa candidature ne sera plus recevable à l’avenir.
* L’Exposant s’engage à respecter la qualité des articles présentés.
* Seuls seront admis sur ce marché, les créateurs qui s’engagent à ne présenter que des pièces signées de leur propre production ou sous-traitées dans les conditions décrites dans le dossier de candidature.
* L’Exposant s’engage à ne pas partager son stand avec d’autres créateurs.
* L’Organisateur se réserve la décision de la mise en place et de l’attribution des stands à chaque exposant ainsi que le déroulement de la manifestation (les besoins et contraintes de chacun sont pris en compte autant que possible).
* L’Organisateur se charge de la communication, médiatisation et publicité de la manifestation.

**B4. Ventes**

* L’Exposant est entièrement responsable des ventes effectuées lors du marché des créateurs.
* Du point de vue fiscal, il doit se conformer aux lois et règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne la déclaration volontaire et obligatoire de tous revenus aux services fiscaux qui peuvent effectuer des contrôles.
* Il est également responsable envers les acheteurs (conformité à la législation NF en vigueur pour les produits proposés, qualité des œuvres vendues, du service après-vente s’il y a lieu).

Je soussigné(e) . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . déclare avoir pris connaissance du Contrat de participation à la manifestation et m’engage à le respecter dans l’intérêt de l’ensemble de l’organisation.

**Pièces à joindre à votre candidature :**

* Un chèque de 20 € à l’ordre de La cerise à réaction.
* Une attestation d’assurance professionnelle valable au moment du marché ou attestation de responsabilité civile valable au moment du marché (pour les amateurs uniquement).
* La copie du N° Immatriculation ou N° d’Inscription ou récépissé de déclaration de création de l’association.
* Une enveloppe timbrée à votre adresse.
* 4 photos de votre travail en couleur imprimées sur format A4.

**Nous rappelons qu’en cas de dossier incomplet ou hors délai votre sélection sera annulée et votre place sera attribuée à un autre candidat.**

**Merci de parapher chaque page du contrat.**

Bonne candidature.

**Date et signature des 2 parties avec la mention : « Lu et approuvé. »**

Fait en deux exemplaires à . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ., le. . . . . . . . . . . . .

Fait à Nailloux, le. . . . . . . . . .

**L’Exposant L’Organisateur**

Lu et approuvé Lu et approuvé